



## Des grandes aires urbaines plus riches mais de fortes disparités en leur sein

Dans les Pays de la Loire comme en France métropolitaine, la géographie des revenus est très liée à l'aire d'influence des villes. Ils sont les plus élevés dans les grandes aires urbaines : le revenu médian annuel y atteint 19 400 euros en 2011 dans la région, 2 500 euros de plus que dans les communes isolées ligériennes. Les écarts entre grands types de territoires ont néanmoins tendance à s'atténuer puisque, entre 2007 et 2011, les revenus dans les grandes aires urbaines progressent moins rapidement qu'ailleurs.

À l'intérieur des grandes aires urbaines, les revenus sont généralement supérieurs dans la couronne que dans le pôle lui-même, à l'exception notable de Nantes. De plus, au sein même des grands pôles urbains, les revenus sont souvent plus élevés en banlieue que dans la ville-centre. C'est dans la ville-centre que les contrastes sociaux sont les plus forts et ils continuent de s'accroître.

Adeline Clausse (Insee)

Dans les Pays de la Loire, en 2011, les grandes aires urbaines concentrent 68 % des habitants et 73 % des emplois. Le revenu médian (*définition*) y est le plus élevé de la région (*figure 1*) : 19 400 euros contre 18 500 euros dans les moyennes aires et 17 400 euros dans les petites. Ces niveaux de revenus sont comparables, voire supérieurs pour les moyennes aires, à ceux de France métropolitaine. En revanche, les communes ligériennes sous l'influence de plusieurs aires, dites multipolarisées, profitent moins des retombées économiques des aires qu'au niveau national. Les revenus y sont à la fois plus faibles que dans les aires mais également que dans les communes multipolarisées de France métropolitaine. Enfin, comme ailleurs, ce sont les communes isolées qui affichent le revenu médian le plus faible.

### Une évolution des revenus dans les grandes aires urbaines moins rapide qu'ailleurs

Cette géographie des revenus n'est pas nouvelle. Néanmoins, entre 2007 et 2011, comme durant les cinq années précédentes, un rééquilibrage entre territoires s'opère. L'évolution des revenus est plus favorable dans les zones où les revenus étaient les moins élevés. Ainsi, dans la région, le revenu médian dans les communes isolées progresse davantage que dans les moyennes aires urbaines et plus encore que dans les grandes aires : respectivement + 4,5 %, + 3,7 % et + 3,4 % entre 2007 et 2011, en euros constants.

### 1 Des revenus élevés dans les grandes aires urbaines mais une progression moins forte que dans les autres territoires

Revenu annuel médian par unité de consommation (UC) selon le zonage en aire urbaine dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine en 2011 et évolution 2007-2011

	Part de la population dans les Pays de la Loire en 2011	Revenu médian annuel des Pays de la Loire 2011 (en euros)	Évolution 2007-2011 du revenu médian des Pays de la Loire (en euros constants)	Revenu médian annuel en France métropolitaine 2011 (en euros)	Évolution 2007-2011 du revenu médian France métropolitaine (en euros constants)
Grandes aires urbaines	68%	19 400	3,4%	19 800	2,6%
Communes multipolarisées des grandes AU	7%	17 700	4,4%	18 600	4,0%
Moyennes aires	5%	18 500	3,7%	17 800	2,6%
Petites aires	6%	17 400	3,5%	17 400	2,8%
Autres communes multipolarisées	11%	17 200	4,7%	17 600	4,3%
Communes isolées hors influence des pôles	3%	16 900	4,5%	16 800	4,8%
Région Pays de la Loire	100%	18 800	3,6%		
France métropolitaine				19 200	2,9%

Lecture : le revenu médian des communes isolées dans les Pays de la Loire progresse de 4,5 % en euros constants entre 2007 et 2011 pour atteindre un niveau de 16 900 euros.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

Par ailleurs, les revenus ligériens augmentent en moyenne plus rapidement qu'en France métropolitaine : + 3,6 % dans la région contre + 2,9 % au niveau national. Ce constat se vérifie pour tous les types de territoire, à l'exception des communes isolées dont la progression des revenus dans la région est inférieure de 0,3 point à celle des communes isolées de France métropolitaine.

### Les disparités de revenus au sein des grandes aires urbaines et l'exception nantaise

Les grandes aires urbaines se découpent en trois zones : la ville-centre et sa banlieue (qui constituent le pôle) et, autour, la couronne. Dans la région, le revenu médian des villes-centres est en moyenne de 18 700 euros en 2011, nettement inférieur au revenu médian moyen des banlieues (21 100 euros) et des couronnes (19 100 euros). Dans plus de 90 % des grandes aires urbaines de France métropolitaine, les revenus médians sont également plus faibles dans la ville-centre que dans la banlieue et la couronne. L'aire urbaine de Nantes fait figure d'exception (figure 4), tout comme Bordeaux ; en effet, le revenu annuel médian de 20 200 euros de la commune de Nantes (ville-centre) dépasse de 600 euros celui de la couronne de l'aire urbaine nantaise (jusqu'à 30 kilomètres autour de Nantes).

Le pôle de Nantes fait aussi partie, avec celui de Saint-Nazaire, des rares grands pôles à cumuler un revenu médian supérieur à celui de la France métropolitaine et une évolution des revenus plus forte (figure 2). Les grands pôles d'Angers et du Mans, comme la plupart de leurs homologues français, se positionnent en-deçà du niveau national.

### Les contrastes sociaux se renforcent au cœur même des grands pôles

Les grands pôles concentrent une proportion élevée de cadres, travaillant en particulier dans les activités de forte valeur ajoutée mais ils abritent également la majorité des quartiers prioritaires de la politique de la ville avec des habitants aux plus bas revenus. La géographie des revenus fait clairement apparaître ces disparités au sein même des grands pôles, en particulier à Nantes, au Mans et à Angers (figure 3).

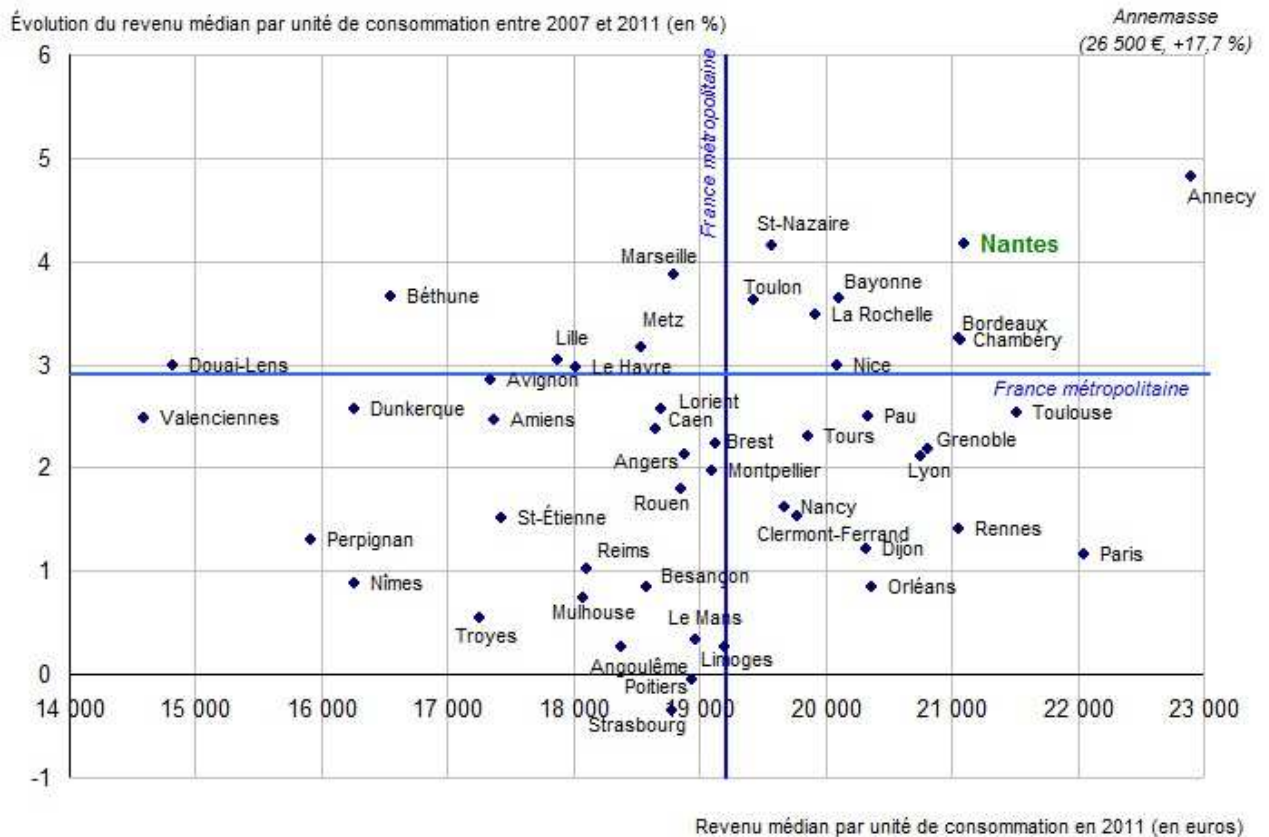
Dans le pôle urbain de Nantes en 2011, les 10 % des habitants les plus pauvres (1<sup>er</sup> décile) gagnent moins de 8 000 euros par an, tandis que les 10 % les plus riches (9<sup>e</sup> décile) gagnent plus de 40 600 euros par an, soit 5,1 fois plus que les premiers (figure 4). L'écart de revenus, plus élevé que dans la couronne, reflète les forts contrastes sociaux du pôle. Les inégalités de revenus sont en hausse dans le pôle nantais comme dans 80 % des grands pôles français.

Au cœur du grand pôle nantais, dans la ville-centre, les écarts de revenus et de leur évolution sont encore plus marqués. Le revenu des plus pauvres baisse de 5,8 % en moyenne entre 2007 et 2011 et celui des plus riches augmente de 3,9 % sur la même période. Les 10 % les plus riches de la ville-centre nantaise gagnent 7,8 fois plus que les 10 % les plus pauvres. En revanche, les inégalités de revenus diminuent dans la couronne nantaise en raison de la forte progression des plus bas revenus (+ 12,6 % entre 2007 et 2011).

Plus largement, dans l'aire urbaine de Nantes, les revenus des moins aisés et des plus aisés progressent sensiblement de la même façon entre 2007 et 2011.

## 2 Une situation favorable pour les pôles de Nantes et Saint-Nazaire

Les grands pôles urbains de France métropolitaine : revenu annuel médian par UC en 2011 et évolution 2007-2011

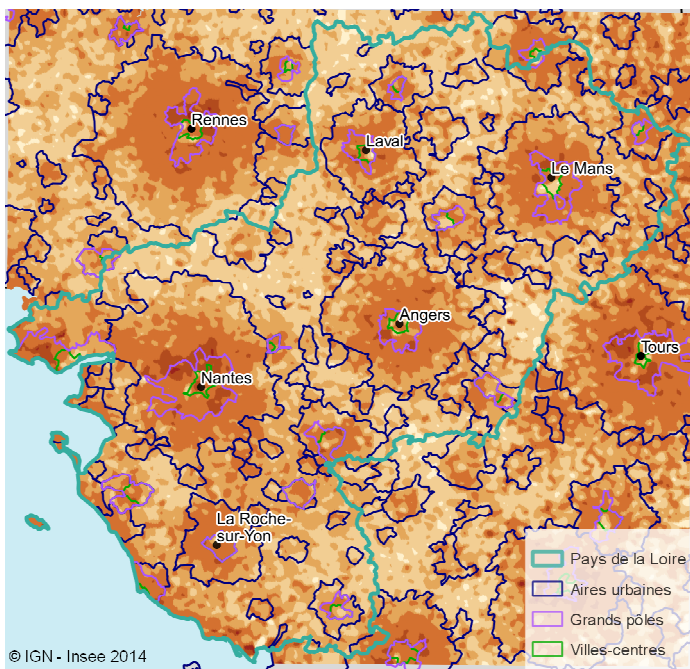


Lecture : le revenu médian en France métropolitaine progresse de 2,9 % en euros constants entre 2007 et 2011 pour atteindre un niveau de 19 200 euros en 2011.

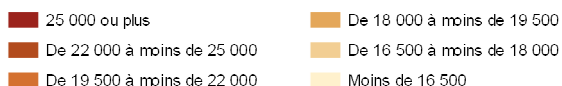
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

### 3 Des inégalités de revenus plus fortes au sein des grands pôles

Revenu annuel médian par unité de consommation en 2011



Revenu médian par unité de consommation (en euros) :



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011.

### 4 Des inégalités de revenus importantes dans la ville-centre nantaise

Revenu annuel par unité de consommation dans la grande aire urbaine de Nantes en 2011 et évolutions 2007-2011

	Revenu par unité de consommation (en euros)						Rapport interdécile (D9/D1)	
	1 <sup>er</sup> décile (D1)		Médiane		Dernier décile (D9)			
	2011	Évolution 2007-2011 en euros constants	2011	Évolution 2007-2011 en euros constants	2011	Évolution 2007-2011 en euros constants	2007	2011
Grande aire urbaine de Nantes	8 900	2,0%	20 500	4,2%	38 300	2,8%	4,3	4,3
dont grand pôle	8 000	-1,6%	21 100	4,2%	40 600	3,9%	4,8	5,1
dont ville-centre (commune de Nantes)	5 600	-5,8%	20 200	4,4%	43 100	3,9%	7,0	7,8
dont banlieue	10 400	1,2%	21 700	4,1%	38 900	3,0%	3,7	3,7
dont couronne	10 900	12,6%	19 600	4,8%	33 500	3,2%	3,3	3,1

Lecture : en banlieue nantaise, le revenu des 10 % les plus modestes (1<sup>er</sup> décile) est inférieur à 10 400 euros en 2011.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2007 et 2011.

## Définitions

Les **unités de consommation** (UC) d'un ménage fiscal permettent de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

Le **revenu médian** est tel que la moitié de la population considérée gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Les **déciles** sont les valeurs qui partagent la population en dix parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par revenu croissant : le **1<sup>er</sup> décile** du revenu par UC correspond au plafond des 10 % de personnes appartenant aux ménages les moins aisés. Le **9<sup>e</sup> décile** correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes constitué par un **pôle** urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes (**couronne**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multipolarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.

Lorsqu'un pôle est constitué de plusieurs communes, les communes qui la composent sont soit **ville-centre**, soit **banlieue**. Si une commune représente plus de 50 % de la population du pôle, elle est seule ville-centre. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue du pôle.

## Sources

La source **Revenus fiscaux localisés des ménages** (RFL) est le résultat du rapprochement des fichiers de la taxe d'habitation et des déclarations de revenus. Leur appariement permet de reconstituer des ménages fiscaux et de calculer des revenus avant abattements, impôts et prestations sociales par unité de consommation. Ces revenus comprennent les traitements et les salaires, les indemnités de chômage, les bénéficiaires, les retraites, les pensions et les revenus du patrimoine imposables.

## Pour en savoir plus :

- Floch J.-M., *Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines*, Insee Référence « France portrait social », édition 2014, novembre 2014.
- Aerts A.-T., Chirazi S., *Les revenus des ménages entre 2002 et 2007, un rééquilibrage entre territoires mais des disparités dans les pôles urbains*, Insee Première, n°1309, août 2010.

Insee des Pays de la Loire  
105, rue des Français Libres  
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :  
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :  
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :  
02 40 41 75 89

ISSN 2275 - 9808  
© INSEE Pays de la Loire  
Novembre 2014